

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Un budget 2006 équilibré

La totalité des conseillers municipaux, à l'exception du groupe UDC qui s'est abstenu, ont accepté le projet de budget 2006 qui leur était soumis le 15 novembre. Relevons qu'il présente un total se situant à 74,5 millions de francs, en légère progression par rapport à celui de 2005 (72,58 mios). Relevons que le budget des investissements s'élève quant à lui à environ 16,6 millions de francs.



Parmi les nouveaux projets d'investissement figure l'achat de terrain près de la poste de Vernier

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail:
culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 303 06 60
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel au
9 janvier 2006, parution semaine
du 2 février 2006

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Magali Girardin

Un budget 2006 équilibré

Le budget adopté par les autorités le 15 novembre dernier se monte à environ 74,5 millions de francs

P. 3



© LDD

Intervention à Brienz

Suite aux intempéries de cet été, la Protection civile verniolane est intervenue à Brienz du 9 au 14 octobre dernier.

P. 16



© LDD

A vos fourneaux !

Les bibliothèques vous proposent plusieurs livres de recettes pour vous régaler pendant les fêtes.

P. 22



© LDD

Echo des clubs d'aînés

Le Club des aînés de Vernier-Village va déménager l'année prochaine dans un nouveau local qui sera construit au chemin de Poussy.

P. 30



© LDD

La solidarité à Vernier

Lors du Swiss World Music Festival, les acteurs de la solidarité internationale se sont présentés au public tandis que l'association Project s'occupait du «Village des petits».

P. 34

Un budget 2006 équilibré

Le budget adopté par les autorités communales le 15 novembre dernier s'appuie sur les cinq priorités suivantes: l'urgence, la sécurité, la conservation des acquis, l'orientation vers la population et le confort des utilisateurs du matériel. Cela étant, la marge du Conseil administratif était des plus réduites. Sur un budget d'environ 74,5 millions, ce dernier avait une marge d'environ un million de francs seulement, soit 1,3%. Revenons un peu en arrière. A la fin de l'été, en l'occurrence début septembre, la version 0 du budget est achevée à l'interne. Ensuite de quoi, chaque responsable de service expose ses priorités et le Conseil administratif tranche. Les priorités définies par les chefs de service représentaient une somme d'environ 3 millions de francs. Soit 2 millions de trop. Avant

d'arriver à la version soumise au Conseil municipal, le Conseil administratif s'est réuni pour prendre ses responsabilités. La discussion a permis de se mettre d'accord sans avoir à voter. Pour faire le tri entre les priorités proposées par les chefs de service, les trois magistrats se sont basés sur les cinq critères cités précédemment: l'urgence, la sécurité, la conservation des acquis, l'orientation vers la population et le confort des utilisateurs de matériel.

Précisons que pour calculer les recettes fiscales des personnes physiques à venir, la commune a dû se livrer à de subtiles calculs. Ainsi, on a estimé les revenus générés par les nouveaux emplois des sociétés installées en 2004 dans l'immeuble Blandonnet II (notamment Gillette) à environ

700 000 francs. Par ailleurs, la hausse de la population verniolane entre le 1er janvier 2004 et le 30 juin 2005 était de 140 unités. Sans oublier une croissance estimée pour 2005 à 1%, soit 430 000 francs. C'est ainsi que l'on arrive à des impôts personnes physiques de l'ordre de 43,5 millions dans le budget 2006, pour une production 2004 estimée de 41,84 millions.

En ce qui concerne les charges, celles relatives au personnel ne progressent que de 3,18%. Quelques nouveaux postes sont prévus: une assistante sociale /secrétaire sociale pour le service jeunesse, emploi et vie sociale (afin de mettre en place un secrétariat professionnel permettant d'encadrer les deux personnes en formation et de répondre aux demandes des usagers), un jardinier à 50% au service des espaces verts (afin de répondre à l'entretien de nouveaux espaces tel que le parc de Poussy), la création d'un nouveau poste «d'homme à tout faire» à la mairie et une éducatrice pour l'Espace de vie enfantine du Lignon.

Débat au plénum

Le soir du débat en plénum, soit le 15 novembre, le maire Georges Zufferey, en charge du dicastère des finances, a débuté par sa déclaration traditionnelle. Il a d'abord tenu à rappeler qu'il ne fallait «pas tomber dans un excès de triomphalisme ni faire preuve, au contraire, de minimalisme en évoquant une situation exceptionnelle». Le magistrat fait ici allusion aux comptes 2004, lesquels ont finalement laissé un boni de 5,5 millions de francs. Une différence due essentiel-



© BBC

Les nouveaux emplois du site Blandonnet II devraient rapporter environ CHF 700'000.--.

lement à de meilleures rentrées que prévu en ce qui concerne les impôts des entreprises (personnes morales).

«Le Conseil administratif considère avoir fait une estimation correcte des recettes permettant d'avoir une certaine marge pour gérer notamment l'entretien du patrimoine de la commune. Nous ne pouvons pas en effet nous borner à une démarche minimaliste dans l'appréciation des recettes dans le but de dégager des excédents qui permettraient une réduction systématique de la dette. L'entretien du patrimoine est une démarche nécessaire pour laisser aux générations futures un patrimoine en bon état et des outils de travail adéquats et de bonne qualité pour répondre aux besoins de la population», a-t-il souligné.

Il faut savoir que grâce au boni extraordinaire relatif à l'exercice 2004, la commune a été en mesure de dimi-

nuer sa dette de 5 millions de francs. Cela se reflète dans le budget 2006 puisque la rubrique «intérêts passifs» diminue de près de 9%.

Amendement voté

Parmi les objets discutés durant le vote du budget, l'un concernait l'inscription d'un montant de 30 000 francs afin d'organiser en 2006 une fête destinée aux nouveaux votants suite à l'adoption par la population du droit de vote des étrangers au niveau communal. Cette somme se décompose comme suit : 7000 francs pour chacun des quatre quartiers, plus 2000 francs pour divers et imprévus. Il s'agira de festivités qui n'auront lieu qu'une seule fois. C'est à cause de ce montant, finalement adopté, que le groupe UDC s'est abstenu lors du vote final du budget 2006. Précisons que l'on estime à environ 8000 personnes les nouveaux votants potentiels sur Vernier.

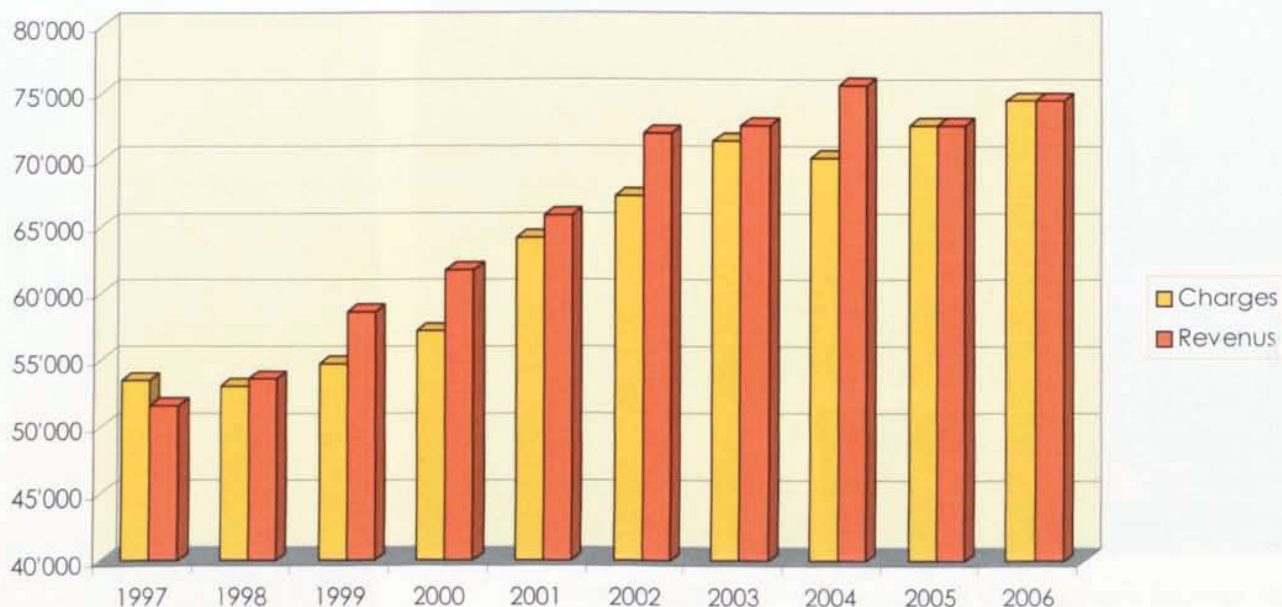
Les assurances en question

Autre sujet qui fut au centre des discussions: le portefeuille d'assurances de la commune, lequel comprend environ 120 polices, dont 95 concernent des véhicules et une police générale pour les bâtiments. L'ensemble des assurances en question se trouve auprès de la Nationale Suisse Assurances. Cette problématique avait fait l'objet de diverses critiques lors des discussions portant sur le vote du budget 2005. Suite à cela, le Conseil administratif a mené une étude de son portefeuille, comme l'avaient demandé les élus. Finalement, il a été décidé que la convention de courtage sera dénoncée au 31 décembre 2006. Et un appel d'offre sera prochainement organisé.

Transfert de charges

Les velléités de transfert de charges entre le canton et les communes ont

EVOLUTION CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT



également suscité quelques réactions. A ce propos, Georges Zufferey a précisé que Vernier juge le comportement du Conseil d'Etat inadmissible dans cette affaire. En effet, un groupe de travail avait vu le jour afin de travailler à d'éventuels transferts. Un dialogue s'y était instauré et l'Etat débarque à nouveau avec un projet tout ficelé sans concertation préalable. Une situation d'autant plus intolérable qu'elle ne tient pas compte du résultat de la votation d'avril 2005 où presque 67 % des votants ont refusé que les communes s'acquittent du huitième du financement de l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA). La mesure avait été votée en catastrophe fin décembre, sans concertation aucune avec les magistrats communaux, dans le but de réduire le déficit du budget 2005.

Cette fois-ci, la somme en jeu s'élève à environ 30 millions de francs. Le Conseil d'Etat a élaboré un projet de loi dans lequel il sollicite un nouvel effort des communes. Le canton va retenir les 13 millions qui auraient dû être versés au Fonds d'équipement communal (FEC) et réclamer 17 millions pour les transports publics. Or, Vernier serait directement touché puisque la commune a perçu environ 3,9 millions de francs du FEC l'an dernier. Bref, il ne s'agit pas d'une mesure sans conséquence pour la commune, si elle devait parvenir à être votée. Toutefois, le comité de l'Association des communes genevoises a d'ores et déjà pris position contre ce projet de loi. Réunis en assemblée générale le 9 novembre dernier, les magistrats des 45 communes ont désapprouvé ce projet de loi désirant faire «participer les communes à l'assainissement des finances de l'Etat». Ils estiment qu'un transfert de charges ne se justifie que si des compétences supplémentaires l'accompagnent. Le Grand Conseil doit encore avaliser ce projet de loi, après avoir entendu l'ACG en commission.



La réalisation du centre de quartier «Épiphanie» au Lignon fait partie des investissements inscrits au budget 2006

Des investissements raisonnables

Enfin, un dernier mot sur le budget des investissements. Bien que légèrement supérieur à celui de 2005, il reste dans les limites que Vernier peut et doit investir chaque année. Il se situe à hauteur de 16,6 millions de francs. Mais il convient de rappeler que les crédits déjà votés à ce jour représentent, pour le budget 2006, un total de 9,7 millions de francs. Les nouveaux projets ne représentent donc que 6,8 millions. Parmi ceux-ci, figure les projets d'achat de terrain près de la poste de Vernier, de réalisation du centre de quartier «Épiphanie» au Lignon, les frais d'installation et de déplacement des Centre d'action sociale et de santé dans l'immeuble administratif de Châtelaine ainsi que la rénovation des antennes du Lignon et des Avanchets.

Une fois le budget adopté, le maire a tenu à remercier les responsables de

services, les secrétaires généraux et les conseillers municipaux. «Les modifications peu nombreuses apportées au budget 2006 nous permettent de conclure que nous sommes bien en phase avec les visions budgétaires de votre conseil et nous nous en réjouissons», a-t-il relevé.

Serge Guertchakoff

Conseil administratif > communications

Petite enfance

L'espace de vie infantine des SIG a reçu son autorisation de construire. Elle devrait dès lors pouvoir ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2007-2008, si tout se déroule comme prévu. Après l'accord du Conseil municipal de faire de ce projet une priorité en matière de petite enfance, un partenariat avec la commune est en cours d'élaboration, qui permettra de disposer de 48 places pour la commune.

Bruit routier

La commune a été informée du fait que le délai de réalisation des travaux d'assainissement du bruit routier pour pouvoir bénéficier des subventions fédérales a été prolongé jusqu'en 2018. La commune a donc jusqu'à cette date pour préparer ses projets

d'assainissement des routes concernées, à savoir la partie communale de la route de Vernier (projet en cours de réalisation), la route d'Aire et la route du Bois-des-Frères.

Transfert de charges

Le comité de l'Association des Communes Genevoises (ACG) a décidé de refuser le plan du Conseil d'Etat, avec les charges et recettes que ces transferts impliquent, compte tenu du fait que les modifications législatives envisagées en matière fiscale seront soumises à référendum et que le canton n'a pas discuté de son projet de transfert de charges avec les communes au préalable. Cette position sera soutenue par Vernier lors de la prochaine assemblée générale de l'ACG.

Remerciements de l'armée

L'armée suisse a envoyé un courrier à la mairie pour la remercier pour sa collaboration lors des travaux de réhabilitation du bâtiment STPA (stationnement des troupes de protection aérienne). Ce courrier informe aussi Vernier du dépôt du bouclier final de ce chantier et des décomptes y relatifs.

Espaces verts

Le Conseil administratif a donné son accord à la constitution d'une servitude de canalisations électriques sur la partie nord de la parcelle du parc du chemin de Sales. Une délibération sera déposée au Conseil municipal.



La commune peut bénéficier de subventions fédérales pour les travaux liés à l'assainissement du bruit routier

Conseil municipal > séance du 15 novembre 2005

Les ados et la «mal bouffe»

Contrairement à l'école primaire et au post obligatoire, les cycles d'orientation ne mettent pas à disposition des élèves des lieux de restauration. Une anomalie que veut corriger l'alternative verniolane.



A l'image de la majorité des cycles du canton, le Renard ne possède pas de restaurant scolaire

l'université, la quasi-totalité des écoles possèdent des cafétérias proposant des repas équilibrés à moins de 10 francs. »

Problème d'obésité

Autre argumentaire de l'alternative : « En Suisse, environ 20% des jeunes de 15 ans souffrent d'obésité. (...) Si rien n'est entrepris pour inverser la tendance actuelle, ce nombre augmentera fortement. » Aujourd'hui, la situation des jeunes Verniolans qui fréquentent les cycles d'orientation (Renard, Coudriers et Cayla) n'est donc pas idéale, ces bâtiments n'étant pas ou peu équipés en matière de restauration. De plus, « les parents ne sont pas toujours là pendant les pauses de midi pour inciter l'adolescent à s'alimenter correctement, d'une façon équilibrée. »

« Projet irréalisable »

Les dépositaires du projet de la motion chargent donc le Conseil administratif « de présenter au Conseil municipal, après étude, un rapport sur la mise en place et les coûts inhérents d'une ou plusieurs structures de restauration pour les cycles des Coudriers, du Renard et de Cayla, ainsi que d'inclure dans l'étude la possibilité d'une collaboration avec les communes concernées et d'autres

Tout le monde le sait. Dans la vie d'un individu, le passage de l'adolescence est un moment critique. Plus tout à fait enfant, pas encore totalement adulte, il n'est pas évident, pour les jeunes de la tranche d'âge des 12 – 15 ans, de pouvoir réellement s'assumer de manière autonome. Tant au niveau de la sociabilité que de la nutrition.

Devant cette dernière constatation, les verts, l'alliance de gauche et les socialistes proposent, en ce frais mardi

soir, un projet de postulat intitulé « Des restaurants scolaires pour les élèves des cycles d'orientation ? ». Les signataires estiment notamment qu'il est anormal que « si les élèves de l'école primaire ont la possibilité de fréquenter sur notre commune les restaurants scolaires, qui ont obtenu récemment le label « fourchette verte », rien n'existe par contre pour les élèves du secondaire au niveau de l'école obligatoire. Alors même que dans le post-obligatoire ainsi qu'à

partenaires du Département de l'instruction publique. »

Pour un conseiller municipal du PDC, « ce projet est irréalisable car tout ce qui touche aux cycles d'orientation est uniquement du domaine de l'Etat, c'est avant tout une affaire cantonale. De plus, il faut savoir aussi que ce problème ne touche finalement qu'un nombre peu élevé d'élèves. » De surcroît, un élu radical rappelle que « la commune de Vernier propose depuis pas mal de temps des bus afin de permettre aux jeunes de regagner leur domicile lors de la pause de midi ».

« Si c'est un problème d'argent et que c'est trop cher, dites-le nous tout de suite, s'emporte un socialiste. Nous comprendrions que pour vous l'économie est plus importante que la santé de nos enfants. » Ire dans les rangs de la droite. « Que les gens de

l'alternative s'adressent directement à leur conseiller d'Etat Charles Beer, ce sera plus simple, propose un membre de l'UDC. Nous n'avons pas à débattre d'un sujet que nous ne pourrions de toute manière pas résoudre. » Un autre élu PDC rappelle que « dans un passé assez récent, une telle structure existait au cycle du Renard mais qu'elle a été supprimée, alors que le PDC s'y opposait, par une ancienne conseillère municipale socialiste ! « Je trouve pour le moins cocasse que le PDC défendait hier une mesure et qu'il ne la soutiendrait plus aujourd'hui, » ironise encore un élu de l'alliance de gauche.

Le débat clôt. Ce projet de motion passe au vote. Par 19 oui, contre 14 non et 1 abstention, il est finalement pris en considération. Au Conseil administratif de travailler la question.

Didier Tischler

Tags et graffitis

Certains élus ont interpellé la conseillère administrative Nelly Buntschu. Objet de la discussion : les tags et graffitis. En effet, suite à deux projets de motion, déposés en octobre 2003, les élus du municipal ne voient toujours rien venir. Pour mémoire, les projets concernés visent, d'une part, à recenser tous les lieux vierges pouvant être « décorés » par les tags et graffitis et, d'autre part, à trouver une solution pour que cela cesse.

Selon le PDC et le PS, dépositaires des projets de motions concernées, Nelly Buntschu a toujours dit que ce travail était en cours. Ce à quoi, la conseillère administrative rétorque que, au contraire, elle avait informé la

commission concernée en précisant que cette tâche, trop lourde, ne pouvait être assurée par un employé communal, mais seulement par une entreprise privée. Ce qui aurait un coût estimé à quelque 9500 francs.

Les élus insistent sur la lenteur du traitement de ce dossier mais se réjouissent, ironiquement, d'apprendre que Nelly Buntschu, c'est elle qui le dit, « ne peut faire des miracles ». La conseillère administrative en a vu d'autres. Elle dit ne pas être touchée par ces attaques car personne ne se rend bien compte de l'ampleur de la tâche.

Suite au prochain épisode ?

D.T.

Municipal en bref

■ Le CM a accepté, à l'unanimité, l'augmentation du montant de l'allocation familiale des employés municipaux (DA 230-05.10). Celle-ci sera de Fr. 25.— par an et par enfant.

■ Le projet de budget 2006 a été accepté par 29 oui et 5 abstentions.

■ La dérogation au rapport des surfaces pour des parcelles route de Peney (DA 232 A – 05.11) a été renvoyée en commission.

■ La création d'une place de jeux au jardin Robinson (PE 234 – 05.10) a été acceptée et transmise au Conseil administratif.

■ Les élus ont également accepté le droit à l'accès aux commerces dans le quartier chemin Champ-Claude - route de Vernier (PE 199 – 05.05) et l'accès et le droit de stationner sur la contre-route de Meyrin (PE 220 – 05.10).

■ Le CM a désigné huit des siens comme membres de la commission intercommunale des transport et de la circulation.

■ A l'unanimité, le CM a accepté la modification du règlement du Conseil municipal et adoption des directives de fonctionnement (DA 238 – 05.11) ■ La résolution R 240 – 05.11, concernant l'évaluation de l'activité de l'Observatoire verniolan du développement durable a été acceptée et envoyée en commission de l'aménagement.

■ La résolution (R 241 – 05.11) concernant l'adhésion de la commune au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) en vue de développer le projet du Rectangle d'Or a aussi été acceptée et envoyée en commission des finances.

D.T.



Prochaine séance

Mardi 20 décembre 2005 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Monique Mattenberger

Conseillère municipale,
membre du parti libéral



© Magali Girardin

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'éprouve beaucoup de plaisir à la lecture (romans policiers, littérature française, biographies) et à aller au théâtre. D'autre part, j'aime les activités de plein air et sportives tels le jardinage, la marche en montagne, le golf ainsi que la pratique régulière du tennis au club de Vernier. »

Quel est votre plat préféré ?

« J'apprécie la bonne cuisine et j'aime la faire. Je suis gourmande et... gourmet ! J'adore le chocolat noir qui est mon «péché mignon»... à bon entendre ! »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Un beau vélo que m'a offert mon grand-père à ma communion à l'âge de 12 ans qu'il fallait entretenir tous

les samedis ! Nettoyage à fond... rayons compris ! »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Pour Vernier, je rêve d'une commune dans laquelle, et dans chaque quartier (Châtelaine, Avanchets, Les Libellules, Aire, Le Lignon), il fasse bon vivre et où l'on maintienne toutes les zones de verdure actuellement existantes !

De même, un arrêt du bétonnage et surtout une forte diminution de tous ces entrepôts et réservoirs qui ont envahi notre commune. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« J'apprécie tout particulièrement la variété française ou les chansons à texte de qualité, par exemple, Patricia

Kaas, Linda Lemay, Michel Sardou, Julien Clerc, Bernard Lavilliers entre autres et un chanteur du Jura français Michel Jeanneret que j'ai découvert récemment. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Toute personne m'apporte beaucoup par son savoir et son parcours de vie. Par exemple, lors de mes visites hebdomadaires bénévoles dans des EMS, les personnes âgées partagent leurs vécus et leurs expériences, ce qui est extrêmement enrichissant. »

Propos recueillis par S.G.

Le parc de l'Etang **sous surveillance**

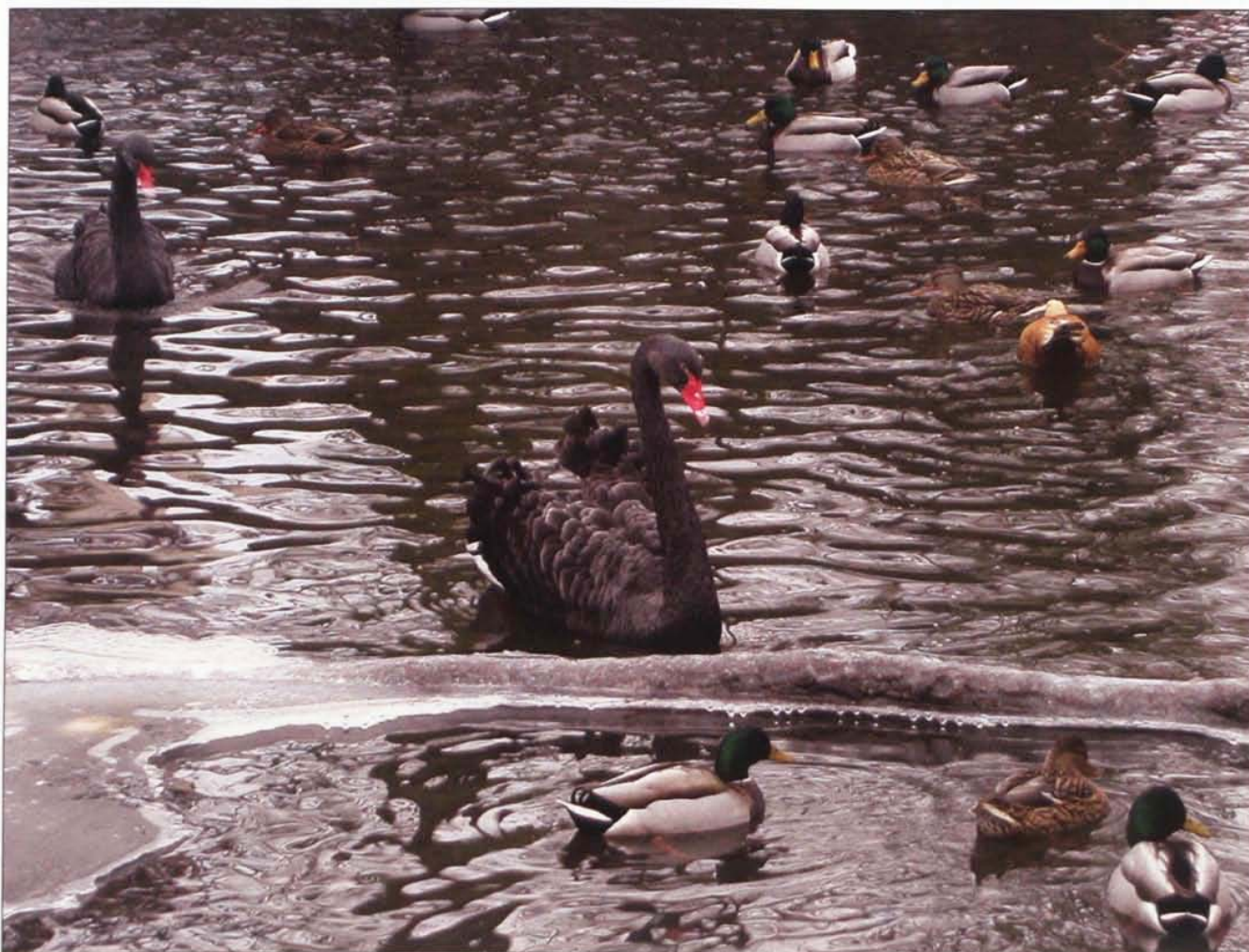
La crainte de la grippe aviaire a contraint Vernier à prendre quelques mesures avec ses volailles. Ce qui ne doit toutefois pas décourager les curieux à (re)découvrir ce petit coin de paix proche des Avanchets.

C'est un réel petit coin de paradis. Encore faut-il en connaître l'existence et, ensuite, savoir où il se trouve. Il n'est pas évident que tous les Verniolans le sachent. Les Genevois de la ville encore moins. Cette oasis se trouve « coincée » entre la route de Meyrin et la route de Vernier,

accolée aux Jardins familiaux de Balexert. On y accède aisément par le chemin Phillibert-de-Sauvage.

Le Parc de l'Etang (ou Etang des Tritons), puisque c'est de lui qu'il s'agit, accueille canards colvert, sif-fleur, carolin et mandarin, cygnes noirs d'Australie, oies du Nil, de Gui-

née et hybrides, poules naines allemandes et coq ad hoc, paons et autres volatiles qui se baladent en semi-liberté dans les allées du lieu. On y trouve également des grenouilles, des furets, des lapins, des tortues de Californie et des carpes. Les mercredis et les week-ends, le parc fait régu-



lièrement le plein de familles habituées et connaisseuses de l'endroit. D'autant plus qu'une aire de jeux est également à la disposition des petits.

C'est le service des espaces verts de Vernier qui en a la charge et la responsabilité. Marco Bucher, titulaire d'un CFC de gardien d'animaux en est le gérant. Une demi-douzaine de personnes, membres de l'équipe des gardiens, s'occupent à tour de rôle de l'entretien et, bien sûr, de nourrir toute cette faune. Chaque vendredi, Marco Bucher est sur place et confie alors à un collaborateur une fiche détaillée sur laquelle tout est spécifié : que donner à manger, comment le faire, que nettoyer, etc. A noter d'ailleurs que le collaborateur de piquet apprécie particulièrement ce travail.

Animaux munis d'une puce électronique

Tout va bien dans le meilleur des mondes ? Hélas non car le parc a déjà été, par le passé, victime d'incivilités imbéciles. C'est un euphémisme. Des individus n'ont pas hésité, par exemple, à lancer des cailloux sur des nids remplis d'œufs, d'autres ont carrément cassé des cages et volé des animaux rares comme les furets... Du coup, aujourd'hui, ces animaux-là sont munis d'une puce électronique, comme pour les chiens, qui permettrait, le cas échéant, de les retrouver. Ces idioties n'empêchent toutefois pas les animaux de bien se sentir puisqu'ils ne cessent de se reproduire.

Mais, ces derniers temps, grippe aviaire oblige, toutes les volailles ont été emprisonnées. Le Conseil fédéral, en date du 21 octobre dernier, avait fait parvenir une circulaire invitant les propriétaires de volailles à prendre un certain nombre de mesures préventives urgentes pour empêcher une éventuelle propagation car le risque existe. Si, fort heureusement, Genève n'a

pas encore été touchée, les responsables verniolans ont du appliquer ces mesures. Concrètement, jusqu'au 15 décembre, toutes les volailles de l'Etang n'ont pas pu être en contact avec l'extérieur et les pauvres étaient en quelque sorte en quarantaine, « enfermées » dans le poulailler. Pour les animaux « sauvages », comme les canards et les cygnes, cette mesure ne s'applique pas car elle est irréalisable. Toute cette opération était évidemment effectuée sous le contrôle d'un

vétérinaire. Elle risque, en outre, d'être reconduite le printemps prochain lorsque les oiseaux migrateurs partis vers le sud et survolant nos régions effectueront le voyage inverse.

Ces inconvénients ne doivent toutefois pas vous décourager de l'envie de découvrir le parc de l'Etang. Ce « petit » déplacement en vaut la chandelle, votre progéniture ne nous contredira pas.

Didier Tischler

Fermetures des bureaux de l'administration

Les bureaux de l'administration seront fermés du 24 décembre 2005 au 2 janvier 2006 inclus. Réouverture mardi 3 janvier à 9h.

Le service de l'état civil sera fermé du 23 décembre 2005 à 17h au 3 janvier 2006 à 9h. En cas d'urgence seulement (décès, inhumations, naissances), veuillez contacter Mme Nicole Moesching au 078 726 32 21, les jours ouvrables de 9h à 16h.

Les postes de la sécurité municipale seront fermés du 24 décembre 2005 au 2 janvier inclus. Une patrouille de la sécurité municipale sera sur le terrain et pourra être jointe au 022 306 06 55. En cas d'urgence veuillez contacter la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21.

La piscine du Lignon sera fermée du samedi 24 décembre au lundi 26 décembre 2005 ainsi que du samedi 31 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006.

Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre 2005 et du mardi 3 janvier au dimanche 8 janvier 2006 elle sera ouverte de 09h30 à 17h00. Reprise de l'horaire usuel dès le lundi 9 janvier.

Pour les Transports publics verniolans (TPV), l'horaire du samedi sera en vigueur du lundi 26 au samedi 31 décembre 2005. Dès le lundi 2 janvier, reprise de l'horaire normal.

Les bibliothèques communales seront fermées dès le samedi 24 décembre. Réouverture le lundi 9 janvier 2006.

Noces d'or, de diamant et de platine

50 ans, 60 ans et même 65 ans de mariage, cela se fête !

C'est pourquoi nos Autorités ont eu le grand plaisir d'accueillir à la maison Chauvet-Lullin, le 21 novembre dernier, un couple qui s'est dit «oui» en 1940 déjà, deux couples qui se sont mariés en 1945 et six couples en 1955.

Les heureux convives ont pu apprécier quelques morceaux de Chopin interprété par le pianiste Michal Drownovski et recevoir les félicitations du Maire, M. Georges Zufferey, et du Président du Conseil municipal, M. Pierre Ronget.



© Pierre Albouy

Le pianiste Michal Drownovski a interprété quelques morceaux de Chopin



© Pierre Albouy

Georges Zufferey, Maire, pose en compagnie des couples présents : Roger et Jeanne Abel, Edmond et Edmée Aubert, Frédéric et Paulette Balzli, Karl et Gaby Blaser, Narcisse et Thérèse Crettaz, Giordano et Joséphine Langel, Gaspard et Yvonne Sidler, Henri et Paulette Suter, Maurice et Ginette Trottet

Après les photos traditionnelles et la remise d'un bouquet de fleurs pour ces dames et de deux livres sur la commune pour ces messieurs, chacun a pu profiter d'une collation et surtout discuter et partager ses souvenirs dans une ambiance très conviviale.

Nouveaux citoyens verniolans

Les nouveaux citoyens de notre commune par naturalisation ont été accueillis par nos Autorités à la salle du Conseil municipal à la mairie, en date du 24 novembre 2005.

Une trentaine de participants ont reçu la bienvenue de M. Georges Zufferey, maire, et de M. Pierre Ronget, président du Conseil municipal. Chacun leur a expliqué le fonctionnement de la commune et quelques conseillers municipaux leur ont ensuite remis deux livres sur la commune, ainsi qu'une brochure explicative et humoristique sur la politique en Suisse.

Après une brève visite du bâtiment, les convives ont été guidés par les conseillers jusqu'à la maison Chauvet-



© Pierre Albovy

Lullin pour une réception, qui a permis à chacun de faire plus ample connaissance.



© Pierre Albovy

Remise des prix Vernier fleuri 2005

au coeur des Florales internationales

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous rendre à la soirée verniolane aux Florales, le jeudi 17 novembre.

Les autorités de la commune de Vernier et le service des espaces verts ont été heureux de partager ce moment de convivialité avec la population et plus particulièrement avec les participants du concours Vernier fleuri.

Nous ne pouvions rêver d'un meilleur cadre pour la proclamation du palma-



Catégorie fenêtres et balcons

1er prix exaequo	Madame Danielle GASSER	Ch. de l'Esplanade 20, Vernier
1er prix exaequo	Madame Laurinda SEDITA RAGANO	Ch. des Coquelicots 17, Vernier
3ème prix	Madame Dominique BUZZI	Rue du Village 75, Vernier
4ème prix	Madame Josefa BLANCO	Ch. Mouille-Galand 2, Vernier
5ème prix	Madame Heidi CASAZZA	Rte de Peney 43, Vernier
puis par ordre alphabétique		
	Madame Arlette BERNET	Rue Oscar-Bider 2, Les Avanchets
	Madame Lilly BONGERA	Rue Grange-Lévrier 1, Les Avanchets
	Madame Séphora BRUNNSCHWEILER	Ch. des Myosotis 12, Vernier
	Madame Isabelle HAMMER	Rue du Grand-Bay 6, Les Avanchets

Catégorie terrasses et villas

1er prix	Madame Ada DI SANZA	Ch. de la Greube 24, Vernier
2ème prix	Madame Yvonne PASCHE	Av. de Crozet 1, Châtelaine
3ème prix	Monsieur André FRAGA	Rue du Village 43, Vernier
4ème prix exaequo	Monsieur Giovanni ANGELE	Ch. de Caribou 11, Vernier
4ème prix exaequo	Madame Yvonne BIELSER	Ch. des Sellières 57, Aire
puis par ordre alphabétique		
	Monsieur Maurice ROULIN	Ch. du Progrès 2 A, Vernier

rès de ce concours et espérons que toutes les personnes présentes aient pleinement profité des créations florales réalisées par les différents exposants.

La réussite de cette soirée, nous la devons à de nombreuses personnes, comme la présidente de la Foire de Genève, la comtesse Viviane de Witt et toute son équipe, ainsi qu'aux membres de la Fun Phare dirigée par

Mme Michèle LUBICZ, qui ont agrémenté la soirée par quelques notes de musique, mais également grâce à l'équipe de Canal 29 qui a préparé un film retraçant tous les préparatifs des Floralties.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire au concours Vernier Fleuri 2006, en attendant vous pouvez consulter ci-contre le palmarès 2005.



Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Série de 6 assiettes en porcelaine sur Vernier dans leur emballage original. Valeur CHF 300.-, cédée CHF 200.- à discuter. Tél. 079 637 59 24.

A votre service

■ Jeune femme cherche travail de nettoyage ou autre, 3h-4h par jour dans un cabinet professionnel ou à la journée chez un particulier acceptant son bébé. Dès janvier 2006. Tél. 078 63 83 958.

■ Tous services administratifs (courrier, impôts, etc.) contre petits coups de main en travaux manuels (électricité, plomberie, couture, etc.) au Lignon. Tél. 022 796 59 53.

■ Homme sérieux avec expérience, travail bien fait, recherche : travaux de nettoyage d'entreprise ou bureaux, conciergerie, vitres, etc. Tél. 079 613 06 82.

Des hommes au service de la collectivité

La protection civile de Vernier est intervenue à Brienz. Des images que nous n'avons, fort heureusement, pas souvent l'occasion de voir !

Malheureusement ce genre de catastrophe nous touche et les astreins de la protection civile se doivent d'être prêts à intervenir.



Des images que nous n'avons, fort heureusement, pas souvent l'occasion de voir !

d'eau, celles qui ont résisté ont dû être démolies.

Sur ces quelques images, vous aurez pu vous rendre compte de la puissance d'une telle intempérie. Vous voyez, sur la dernière image, à quelle hauteur la masse en mouvement est montée.

L'organisation de protection civile de la commune en collaboration avec l'OPC Carouge s'est occupée plus particulièrement d'une mission préventive de défrichage d'un petit nant qui était complètement encombré par de la végétation sauvage. Ces encombrements créent des barrages qui en cas de crues importantes forment des

Vous n'êtes pas sans savoir que la Suisse a été gravement touchée par les intempéries de cet été.

Dans le cadre d'une entraide intercantonale, la protection civile de la commune, avec les OPC de Carouge, Genève et Lancy ainsi que les ORPC de Cressy, Lac & Voiron, ont été engagés à Brienz, en Suisse centrale du 9 au 14 octobre dernier.

Le bâtiment communal avait été inauguré quelques 6 mois auparavant, il abritait l'office du tourisme ainsi que quelques services communaux. Il devra être rasé et reconstruit ailleurs.

Une douzaine de maisons ont été emportées par les différentes coulées



Depuis la route ce qu'il reste d'une des maisons



Avant et pendant l'intervention des OPC Vernier et Carouge

bouchons qui, lorsqu'ils lâchent, génèrent des dégâts très importants.

Il est indispensable d'entretenir le niveau d'instruction de nos astreins pour être à même d'agir. Notre mission première étant l'aide en cas de catastrophe.

Un très grand merci aux astreins de la protection civile qui tout au long de l'année font des exercices pour rester aptes à engager d'une manière efficace avec tout les moyens dont nous disposons.

Plus particulièrement, pour cet engagement, un grand merci aux volontaires qui ont pris sur leur temps, pour le bien de la collectivité.

Le commandant de la
Protection Civile de Vernier
Eric Sauvain



Après le travail, au soir du 13 octobre le nant a retrouvé l'état de propreté qu'il doit avoir pour ne pas générer de risques inutiles



Un grand merci aux volontaires qui ont pris sur leur temps, pour le bien de la collectivité.

L'espace Bourquin a été inauguré

C'est en présence des trois conseillers administratifs, d'un grand nombre de conseillers municipaux ainsi que de nombreuses personnes du monde de la petite enfance que l'Espace de vie infantile Bourquin a été inauguré le 23 novembre 2005.

Cet espace se trouve dans la nouvelle école sise au numéro 68 de l'avenue de Châtelaine. Comme l'a mentionné Monsieur Thierry Apothéloz, conseiller administratif, malgré le regret de voir des classes vides, c'est un immense plaisir que de voir les structures du service de la petite enfance complétées et ainsi palier à la demande par l'ouverture, en plus d'un jardin d'enfants, d'une halte-garderie et d'un espace adultes/enfants.

Ces deux projets offrent aux parents mais aussi aux familles d'accueil un soutien à leurs tâches éducatives. Ils y découvriront des activités ponctuelles favorisant l'écoute, la socialisation et le partage.



Mardi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

14 enfants dès 18 mois jusqu'à 5 ans sont accueillis pour 1h à 4h maximum.

Réservation au 022/306 06 85,
la veille de l'accueil :
les lundis et jeudis entre 9h et 12h.

Cotisation d'inscription de CHF 20.-
Prix à l'heure CHF 5.-

- Garde occasionnelle.
- Horaires souples en fonction des besoins ponctuels des parents.
- Activités diversifiées convenant à différents âges.

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour tous les enfants de la naissance jusqu'à 5 ans accompagnés d'un parent, d'un membre de la famille ou de la famille d'accueil.

L'adulte accompagne l'enfant et en est responsable.

Sans réservation. Participation à la « Cagnotte » obligatoire.

- Lieu d'échange, de socialisation et de rencontres.
- Espace conçu pour l'adulte et l'enfant.
- De nombreuses activités sont prévues (bricolages, peinture, musique ou encore cuisine).

Inscriptions pour l'année 2006-2007

dans les crèches et jardins d'enfants

Les inscriptions auront lieu les **vendredi 27 janvier 2006 de 9h00 à 18h30** et **samedi 28 janvier 2006 de 9h00 à 12h30** à la **Maison Chauvet- Lullin, rue du Village 57 à Vernier**

Les jardins d'enfants de Vernier et des Libellules ainsi que l'EVE Bourquin accueillent les enfants de 2 à 5 ans, sous forme de demi-journée.

Le jardin d'enfants des Avanchets accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à 5 ans, sous forme de demi-journée.

La crèche des Avanchets ainsi que l'EVE du Lignon accueillent les enfants dès la naissance jusqu'à 5 ans, prioritairement à la journée.

La priorité est accordée aux personnes :

1. Habitant et travaillant sur la commune
2. Habitant sur la commune
3. Travaillant sur la commune

Plus d'informations sur notre site Internet : www.vernier.ch



l'EVE Bourquin accueillent les enfants de 2 à 5 ans, sous forme de demi-journée

Médaille de chien

Les postes de la sécurité municipale de la commune de Vernier commenceront la vente des médailles de chien 2006 dès le mardi 1er décembre 2005 au prix de CHF 80.--.

Ne pas oublier le carnet de vaccination pour la rage, l'attestation de la puce électronique ainsi que l'attestation d'assurance.

Pensez-y, pensez tri !

Voici les dates de ramassage des déchets encombrants et ménagers 2006. Vous recevrez bientôt le calendrier complet dans votre boîte aux lettres.

Janvier					
Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	3	10	17	24	31
Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	6	13	20	27	

Février					
Lundi		6	13	20	27
Mardi		7	14	21	28
Mercredi	1	8	15	22	
Jeudi	2	9	16	23	
Vendredi	3	10	17	24	

Mars					
Lundi		6	13	20	27
Mardi		7	14	21	28
Mercredi	1	8	15	22	29
Jeudi	2	9	16	23	30
Vendredi	3	10	17	24	31

Avril					
Lundi	3	10	17	24	
Mardi	4	11	18	25	
Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	7	14	21	28	
Samedi		15	22	29	

Mai					
Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	31
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	

Juin					
Lundi		5	12	19	26
Mardi		6	13	20	27
Mercredi		7	14	21	28
Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	2	9	16	23	30

Juillet					
Lundi	3	10	17	24	31
Mardi	4	11	18	25	
Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	7	14	21	28	

Août					
Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	3	10	17	24	31
Vendredi	4	11	18	25	

Septembre					
Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29

Octobre					
Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	3	10	17	24	31
Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	6	13	20	27	

Novembre					
Lundi		6	13	20	27
Mardi		7	14	21	28
Mercredi	1	8	15	22	29
Jeudi	2	9	16	23	30
Vendredi	3	10	17	24	

Décembre					
Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29

 Déchets Ménagers

 Ferraille

 Encombrants

 Jours Fériés

Récup'

Déchets encombrants

Mardi 3 janvier 2005

Déchets métalliques

Jeudi 5 janvier 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET : lundi, mercredi, vendredi
 PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
 VERRE : jeudi
 ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :
 Centre d'entretien de Vernier,
 tél. 022 306 07 00.

Sapins de Noël

Les sapins seront ramassés en même temps que les ordures ménagères les 2, 4 et 6 janvier 2006. Le plus souvent, les sapins sont traités avec des produits chimiques, c'est pourquoi ils ne peuvent en aucun cas être inclus dans les déchets compostables.

Le nant de la Noire a été stabilisé

C'est en 2002 que le crédit pour l'aménagement et la renaturation du Nant de la Noire a été voté.

Si l'étude et la stabilisation des rives du Nant se sont déroulées sans trop de difficultés, il n'en a pas été de même pour la mise à ciel ouvert.

Conscients depuis le départ des difficultés que nous rencontrerions, dues aux nombreuses conduites industrielles situées dans le sous-sol, de nombreuses séances ont du avoir lieu avant de trouver une solution et un consensus entre tous les services concernés.

Ainsi, c'est seulement en décembre 2004 que le pre-

mier coup de « pioche » a été donné. D'une durée de 7 mois au total, les travaux ont permis de remettre à ciel ouvert un tronçon qui était canalisé et de stabiliser le nant sur plus de 500 mètres linéaires de plus, la réalisation du chemin piétonnier qui accompa-

gne le ruisseau sur toute sa longueur permet aux promeneurs de profiter de ce lieu paisible en toute sécurité.

L'inauguration qui s'est déroulée le 21 septembre a permis aux autorités communales, cantonales et aux services publics d'apprécier l'excellent travail qui a été réalisé par les employés des deux entreprises mandatées.

Les riverains du chemin des Moulins-des-Frères étaient aussi de la fête et nombreux sont ceux qui se sont déplacés à cette occasion.

Après une brève partie officielle, une verrée a clôturé cette rencontre.



Une patinoire sur la place du Lignon

Comme vous le savez sûrement, le contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon a débuté début septembre.

Le premier projet abouti va se réaliser de mi-décembre à fin février sous la forme d'une patinoire synthétique sur la place du Lignon.

Les horaires seront :

Lundi-mardi-jeudi	16h-18h
Mercredi-samedi	14h-17h
Vendredi	19h-22h
	Soirée disco

Entrée libre

Location de patins in-line au tarif unique de CHF 2.—.

Nous recherchons encore des bénévoles pour la bonne marche de cette

patinoire ! N'hésitez pas à venir à la permanence du contrat de quartier pour plus de renseignements.

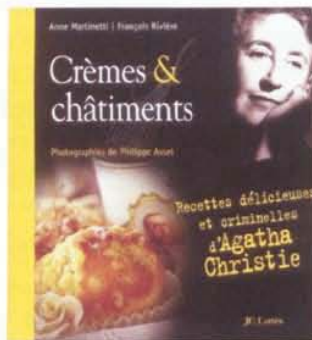
La permanence se tient dans le local des agents de sécurité municipale, au Centre commercial du Lignon, selon les horaires suivants : le mardi matin de 9h à 11h30, le jeudi après-midi de 15h à 17h et le samedi matin de 10h à 12h.

Venez nombreux !!!

A vos fourneaux !

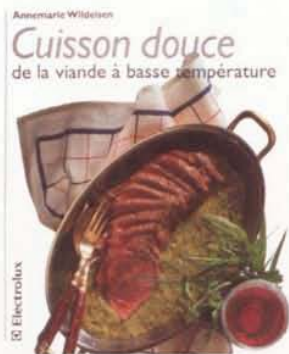
Les Bibliothèques vous proposent : **Rock'n roll cuisine** de Jamie Oliver.

Crèmes & Châtiments : recettes délicieuses et criminelles d'Agatha Christie.

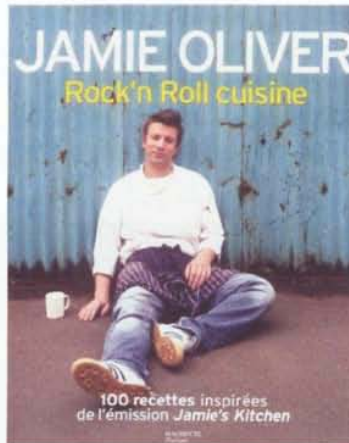
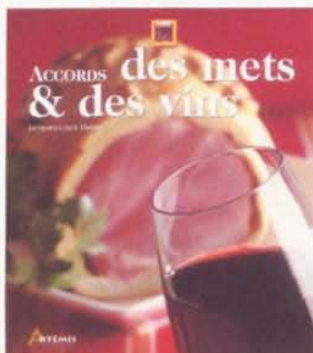


Du breakfast à Torquay, au tea-time chez Miss Marple, 80 recettes de plats mis en scène dans les romans d'Agatha Christie.

Cuisson douce de la viande à basse température.

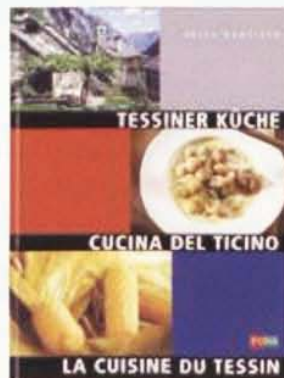


Accords des mets et des vins de Jacques-Louis Delpal.



100 recettes inspirées de l'émission Jamie's Kitchen, le jeune prodige de la gastronomie londonienne.

La Cuisine du Tessin



ET POUR LES ENFANTS...

Copain de la cuisine de C. Roland et D. Grosjean.

Plus de 200 recettes faciles à faire, des astuces, mais aussi plein d'infos sur les aliments, leur histoire, des jeux, etc. Tout ce qu'il faut pour devenir un véritable chef !

La cuisine facile de R. Gilpin. Risotto, pizza, lasagnes, gâteau au



chocolat... Une quarantaine de recettes toutes simples très clairement expliquées.

La cuisine des copains de L. et G. Laundon.



80 recettes salées et sucrées pour faire les bons plats de tous les jours et ceux des repas de fête, les petits goûters d'amis, des menus venus du monde entier... Et aussi les conseils des chefs : le matériel, les gestes pour ne pas se brûler, etc. Un livre très réussi, très clair, avec des illustrations sympatiques. Dès 8 ans

Les bibliothécaires vous souhaitent bon appétit !



Budget 2006 : conservons des prestations publiques de qualité !

Lors du Conseil municipal du 15 novembre, le **Parti Socialiste** a voté le budget 2006, qu'il juge à la fois équilibré, prudent dans les dépenses proposées et bon quant aux objectifs à réaliser.

Le budget 2006 garantit, à l'instar de ceux des années précédentes, des prestations publiques de qualité pour la collectivité, des prestations en matière culturelle et citoyenne, afin de permettre l'accès au théâtre, à la musique et à la lecture pour toute la population, ainsi que l'accueil citoyen des 8000 nouveaux votants sur notre commune. Il soutient des prestations sportives de qualité pour toutes et tous, par notamment la réfection de nos terrains de football ou l'installation de beach-volley et/ou de beach-soccer pendant l'été. Il assure des prestations sociales pour les plus jeunes, les jeunes et les moins jeunes. En effet, nous sommes fiers, entre autres, de pouvoir mettre à disposition des places de crèche, de soutenir les ludothèques et les maisons de quartier, d'effectuer un travail social hors murs dans les différents quartiers, de venir en aide aux plus démunis, notamment grâce à notre service social, et de mener une politique sociale envers les aînés par le soutien à nos clubs des aînés et à la participation d'activités intergénérationnelles.

Toutes ces réalisations émanent notamment du programme politique du **Parti Socialiste** et nous entendons

continuer à les concrétiser grâce à ce budget et jusqu'à la fin de la législature, avec nos partenaires de l'Alternative au grand dam de la droite.

Par le biais des diverses prestations et services proposés à la collectivité, nous entendons mettre en oeuvre des politiques visant au rétablissement du lien social. En agissant de la sorte, nous visons à combattre la solitude

des uns et le sentiment d'insécurité des autres. Nous érigeons le principe de solidarité en un fondement essentiel d'une société juste. Solidaires et responsables, **Les Socialistes** se réjouissent de pouvoir défendre un budget équilibré, un budget social qui nous donnera les moyens de concrétiser vos attentes, habitantes et habitants de la Ville de Vernier.

Des restaurants scolaires pour les élèves des Cycles ?

Lors du dernier Conseil municipal du 15 novembre, le groupe Socialiste et ses partenaires de l'Alternative ont voté un postulat demandant que les élèves de Vernier des Cycles de Cayla, du Renard et des Coudriers qui le désirent, puissent bénéficier, à l'instar de ceux d'autres Cycles du canton, de repas chauds équilibrés. L'Entente, menée par un Conseiller PDC, prétendait refuser l'entrée en matière en prétextant que « les élèves n'avaient qu'à rentrer chez eux manger le repas que leur mère leur prépare ! ». Encore une fois, à l'instar des débats sur la petite enfance, la Droite fait preuve, une fois de plus, de sa vision rétrograde quant à la place des femmes dans notre société, oubliant ainsi que beaucoup de mamans (et de papas)

ne peuvent rentrer à la maison lors de la pause de midi. Résultat du vote : 19 OUI (10 SOC, 5 ADG, 2 Verts, 2 IND), 14 NON (3 PDC, 4 LIB, 3 RAD, 4 UDC), 1 ABS (1 UDC). Le Conseil administratif présentera donc bientôt un projet.

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions : www.ps-ge.ch/vernier

**Solidaires passionnément
et responsables !
Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Jean-Claude JAQUET
case postale 510 - 1214 Vernier
Email : socialistevernier@yahoo.fr
Tél. 079 780 24 70

MARTIN Antonio

Technicien en
ØlectromØnager



**Vente & dØpannage
toutes marques**

TØ. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

CABINET COMPTABLE

GØrard CORNU

COMPTABILITØ :
artisans - indØpendants - PME/PMI

Conseils - SecrØtariat
DØclarations d'IMPØT

61a, chemin des SelliØres - AØRE
Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rdv : **022 796 37 81** (de 9h Ø 18h)

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

TØl. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

Express
by Holiday Inn



Prix spØcial Ø CHF 120.-



Chambre double et petit-dØjeuner.
Navette-aØroport gratuite.
Valable du 1.12.05 au 31.1.06.

HØtel Express by Holiday Inn*
GenØve-AØroport**

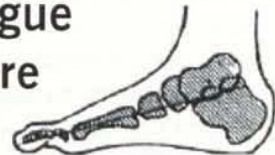
A cØtØ de l'ICC
Route de PrØ-Bois 16 - 1215 GenØve
www.expressgeneva.com
tØl. 022 939 39 39 - fax 022 939 39 30



Givaudan

Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Podologue PØdicure



Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pØdicuraux
Semelles orthopØdiques
RØflexologie, Reiki, agrØeØ ASCA

**PlutØt que des somnifØres,
prenez nos fenØtres
antibruit.**

Nous amØliorons la qualitØ de votre vie.

Vous laisserez le bruit Ø l'extØrieur et votre intØrieur
n'en sera que plus agrØable.

Votre spØcialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
TØl. 022 796 94 50

Toujours des idØes d'avance.

EgoKiefer
FenØtres et portes

PODOLOGIE-PØDICURIE REFLEXOLOGIE

Le cabinet de podologie
vous souhaite de Bonnes FØtes
et une Heureuse annØe 2006

ValØrie Toscanini 022 796 94 24
Soins pØdicuraux
Semelles orthopØdiques

Madeleine Codemo
RØflØxologie le vendredi
RemboursØ par certaines caisses
34-35 av. du Lignon
Appeler le soir

022 796 80 54





Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

La sécurité n'est absolument pas une priorité pour le(un) Conseil(ler) administratif

Lors du Conseil municipal du 15 novembre dernier, tous les partis, excepté l'AdG, se sont insurgés contre l'inertie dont fait preuve le Conseil administratif dans le domaine de la sécurité. Jugez plutôt : la motion UDC «pour la fermeture des préaux d'école au public entre 22h00 et 6h00», votée le 16.12.2003, dort toujours dans les tiroirs de la mairie et les motions socialiste «lutte contre les tags et graffitis sauvages : compréhension et respect, prévention et sanction» et radicale «pour un cadre de vie agréable», qui ont été fusionnées et votées le 03.02.2004, ne sont pas plus en application.

Le règlement qui permet aux partis politiques de s'exprimer dans ces pages nous interdit de désigner nommément les personnes envers qui nous avons des griefs. Raison pour laquelle nous parlons - et parlerons - du Conseil administratif et qu'il est - et sera - asexué. Toutefois, il faut relever que deux sur trois de ses membres font un travail efficace, même si l'on peut parfois ne pas être d'accord avec l'orientation politique prise dans leurs décisions. Par contre, dans le dicastère de la sécurité, non seulement aucune initiative n'est prise par son responsable mais en plus, les projets venant des élus municipaux semblent y être enterrés.

Le Tags-Gate

A cet égard, la genèse des motions sur les tags est exemplaire. Depuis le vote, il y a un an et demi, le Conseil

municipal a interpellé et questionné à plusieurs reprises afin de savoir où en était le traitement de cette motion, qui nécessite un inventaire des façades par les services communaux. A chaque fois il s'est vu répondre que «cela suit son cours»... Le 15 novembre nous apprenons qu'un mandat a été donné récemment à une société externe afin de faire cet inventaire ! Il aura fallu près de 18 mois pour que le Conseil administratif se rende compte qu'il ne pouvait faire lui-même cette tâche, tout en prétendant que le travail se faisait. De plus, ce qui aurait dû être exécuté sans frais coûtera près de Frs 10'000.— au contribuable... Qui a dit Tags-Gate ?!

Quand à la motion UDC sur les préaux d'école, deux ans se sont écoulés depuis son acceptation. La campagne électorale pour les élections municipales de 2007 approchant, nous attendons de pied ferme ceux qui oseront prétendre que nous n'avons rien proposé pour la sécurité. Et gagnons que ce sera ceux-là mêmes qui sont en charge de ce dicastère et enterrent les projets du Conseil municipal qui formuleront ces allégations.

Des réponses aberrantes

Pour confirmer cette léthargie (s'il le faut), voici un autre exemple du genre de réponses qui sont fournies dans ce domaine. Votre serviteur, s'inquiétant de l'installation d'une maison de passe proche du village, a interpellé le Conseil administratif pour savoir si ce type d'activités peut légalement

domicilier ses locaux en zone industrielle, comme c'est le cas. Voici les explications du Conseil administratif : «S'agissant de son emplacement, il n'est pas du ressort de la police de se prononcer. Les règlements qui administrent ce type d'établissement sont le Code pénal et le Règlement cantonal relatif à l'exercice de la prostitution.» Vous l'aurez remarqué par vous-mêmes, il n'y a absolument aucun rapport avec la question qui portait sur le régime des zones ! Une manière de noyer le poisson ?

Apparemment, la sécurité de notre commune n'est absolument pas une priorité de cet exécutif. Le parti socialiste propose, par la voie d'une nouvelle et énième motion mal ficelée, la création d'un «observatoire local de la sécurité et de la tranquillité publique». Mais tous les observatoires du monde ne changeront rien si une ferme volonté politique, commune au Conseil municipal et par-dessus tout au Conseil administratif, ne soutient pas de tels projets.

En cette fin d'année, au nom de l'UDC Vernier, je tiens tout d'abord à vous remercier pour le soutien apporté à la liste UDC au Grand Conseil, plus particulièrement au trois candidats verniolans ainsi qu'à nos candidats malheureux au Conseil d'Etat. Je vous souhaite également un joyeux Noël et une excellente année 2006.

Antoine Bertschy
Conseiller municipal



www.pdc.ch

www.pdc-ge.ch

Budget 2006 : le calme

C'est un budget des plus consensuel, sans surprise, ni innovation, que le Conseil Administratif (CA) a soumis au Conseil Municipal (CM).

Les **charges de fonctionnement** marquent l'accent du CA, à majorité de gauche, pour le subventionnement des associations à caractère social de notre Commune. C'est un choix que nous espérons toujours porteur.

Nous regrettons surtout que les associations sportives, dont le rôle social n'est pas moindre, bien au contraire, ne profitent pas de la même mansuétude. Il est vrai que les dicastères ne sont pas les mêmes...

Il est tout aussi vrai qu'à bien lire sa dernière intervention au CM, le Parti socialiste semble préférer que les travailleurs sociaux hors murs puissent bénéficier de nos salles de sports plutôt que des associations sportives qui encadrent pourtant nos jeunes dans des activités sportives structurées.

A ne plus comprendre qui sait ou doit faire quoi !

Il est tout aussi incompréhensible que sur un budget de plus de 74 millions, nous devons par exemple batailler pour arracher un soutien annuel de CHF 500.— (!) en faveur du mensuel de l'Echo d'Aire qui

contribue ainsi activement à la vie sociale de la cité.

Enfin, il ne faut se faire aucune illusion, si le transfert des charges de l'Etat vers les Communes (1,6 millions pour Vernier) n'a pour l'heure pas abouti pour des raisons essentiellement de querelles de compétence, ce projet se conclura sous une forme ou sous une autre. La simple logique le commande : le porte-monnaie du contribuable sera mis davantage à contribution par le simple constat que les Communes engrangent des bénéfices, alors que l'Etat devra emprunter pour fonctionner, partant payer le loyer de l'argent ! Il nous faudra bien en tenir compte, ce qui n'a pas été le cas à ce jour sous l'égide de l'Association des Communes genevoises, dont les membres, les communes, connaissent des situations singulièrement différentes.

S'agissant des **investissements**, là aussi aucune surprise, mais plutôt des déceptions.

Que dire d'un projet comme celui de la Ferme du Lignon, accepté à l'unanimité, dont nous ne trouvons pourtant pas la moindre ligne budgétaire dans les investissements ? Nous y avons remédié mais nous déplorons la volonté du CA de laisser traîner ce dossier depuis de nombreux mois pour ne pas y donner suite, nonobstant

l'intérêt porté par le Conseil Municipal.

D'une manière générale, force nous est hélas de déplorer un immobilisme coupable de notre exécutif alors que les investissements, notamment en matière de logement, sont nécessaires et profitables pour l'avenir de notre Commune.

Nous ne pouvons pas accepter que notre Commune ne se donne pas même les moyens de faire valoir son droit de préemption (*droit qui permet d'acquérir un objet avant toutes autres personnes*) lors de ventes immobilières sur notre Commune, voire n'interroge la Fondation des Maisons Communales de Vernier qu'avec un retard pour le moins singulier.

Le PDC a retroussé ses manches et déposera tout prochainement divers projets pour dynamiser cette ankylosante torpeur.

Tout le groupe PDC se joint à moi pour souhaiter à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2006.

Yves Magnin
Chef du groupe PDC
magnin@etude2rotisserie.ch



Quelques remarques sur le budget 2006

SUBSIDIARITE ET SOLIDARITE

Le Conseil municipal a accepté le 15 novembre 2005 le budget de fonctionnement pour 2006, ascendant à 74,5 millions de francs aux revenus comme aux charges.

Ce budget est le résultat d'un long processus initié au niveau du Conseil administratif et des chefs de service, il fut étudié ensuite par les conseillers municipaux et plus particulièrement par ceux de la commission des finances, qui ont siégé plus de dix heures au cours desquelles ils ont pu se convaincre du sérieux du travail accompli sous la houlette de Georges Zufferey, conseiller administratif, responsable du dicastère des finances et de l'administration.

Un cadre budgétaire repose un certain nombre de principes tant politiques que techniques.

Parmi les premiers citons **le principe de subsidiarité**. Il implique que les secteurs publics assument les tâches que l'économie privée ne peut effectuer : la police au sens large, par exemple, où il n'existe pas de rivalité, ni d'exclusion entre prestataires.

De plus, dans un Etat fédéral, les communes sont chargées des activités de proximité. Dans le domaine de la formation, les communes mettent des locaux à disposition pour l'enseignement enfantin et primaire, alors que le Canton - voire la Confédération - assume cette tâche pour l'enseignement secondaire et tertiaire.

Le principe de solidarité entre les collectivités publiques a pour but d'aider par des transferts celles qui sont financièrement faibles.

Vernier profite largement de ce principe de solidarité, puisque la commune reçoit par année une somme de plus de 13 millions, grâce aux mécanismes de la péréquation financière intercommunale.

Il faut à la fois se **réjouir** de cette manne, mais **s'inquiéter** également de vivre aux crochets d'autres collectivités. Dans cette optique le Conseil administratif ne peut envisager une diminution des impôts communaux car, alors, Vernier ne pourrait plus profiter des largesses, voire de la charité des autres communes.

Quant aux principes techniques, ils sont nombreux. Il convient d'en retenir les plus importants qui sont : le principe de la légalité, de l'emploi ménager et judicieux des sommes votées ainsi que celui de la spécialité.

Ce dernier comprend trois volets :

- Un crédit n'est autorisé que pour une année.
- Un crédit n'est autorisé que pour un but précis dans le cadre du montant voté.
- Il en va de même pour d'éventuelles subventions accordées à des organismes tiers chargés d'une tâche publique.

Pour revenir au budget verniolan, les libéraux constatent une asymétrie entre les charges, qui ont tendance à augmenter, et les revenus fondés sur des prévisions économiques dont le caractère aléatoire est manifeste. Dans cette situation, il convient donc de faire preuve de prudence, de rigueur, si l'on veut assurer un avenir serein pour Vernier.

Grâce à l'action volontaire du responsable des finances et de l'administration, Georges Zufferey, action menée en collaboration avec le Conseil administratif et l'ensemble des responsables de services, le budget proposé se fonde sur le principe de prudence.

Ainsi les libéraux ont pu accepter le budget, en rappelant que **sans finances saines, une commune ne peut assumer une quelconque politique dans le domaine social, culturel ou sportif**.

Rémi Jéquier

Chef du groupe libéral au CM

LE GROUPE LIBERAL SOUHAITE AUX HABITANTES ET AUX HABITANTS DE VERNIER DES FETES LUMINEUSES ET LEUR PRESENTE DES VŒUX DE BONHEUR, DE SANTE ET DE PAIX POUR 2006

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT



Joyeuses Fêtes et bonne et heureuse Année 2006

L'année 2005 se termine. Elle a été pour nous, Radicaux, l'année du réveil.

Après une période de déclin, nous sommes de retour.

Nous avons failli, de peu, gagner un treizième siège au Grand Conseil (alors que beaucoup nous annonçaient ne pas obtenir le quorum).

Nous sommes de retour au Conseil d'état.

Bref nous pouvons dire que, politiquement, nous avons reçu nos cadeaux de Noël.

Mais ce n'est, pour une fois, pas le fait du Père Noël. Au contraire c'est l'écoute de vos soucis, de vos espérances, c'est le travail des membres de notre Parti pour trouver des réponses CONCRETES, c'est en fin l'engagement de nos élus de les réaliser qui ont assuré notre succès et notre renouveau.

Il ne s'agit pas maintenant de nous endormir sur nos lauriers mais bien de retrousser nos manches pour ensemble faire progresser nos idées et sortir Genève et Vernier de cette crise permanente due notamment à un

endettement abyssal.

Cent vingt millions (120'000'000.-) soit plus de 4000.- par personne, enfant, vieillard et chômeur compris, c'est ce que nous devons à nos devanciers pour la commune de Vernier.

Comment alors assurer un bon développement durable.

Nous savons tous que ce n'est que dans certains pays ayant des systèmes économiques collectifs et planifiés que nous pouvons dépenser sans compter et sans se soucier du remboursement de ces pseudos investissements pour un futur incertain.

Le bilan de l'année passée s'est terminé par un bonni (malgré cela il faudra quand même une vingtaine d'année à ce rythme pour résorber notre dette !)

Nos élus veillent à ce que nos comptes soient, non seulement, équilibrés (ce qu'exigent la loi) mais aussi que nos dépenses soient maîtrisées, que nous puissions enfin investir dans les secteurs qui nous préoccupent.

Seuls, nous ne pouvons rien faire, c'est donc avec vous que nous pouvons réussir.

C'est le travail consciencieux des employés de la commune notamment qui nous permet d'avancer dans cette direction. C'est aussi le respect de chacun.

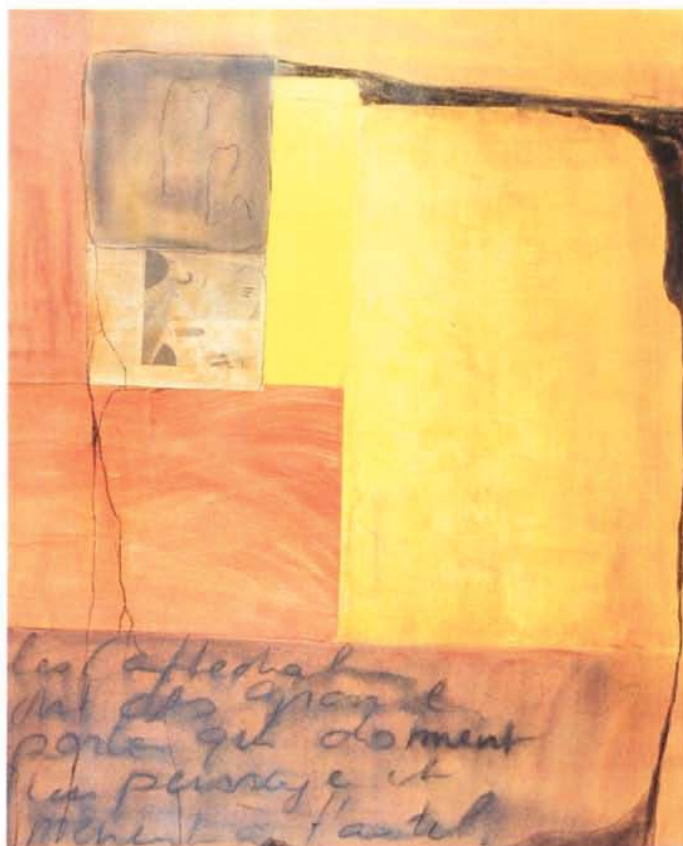
Nous voulons avancer dans un développement de Vernier qui ne soit plus le rebut de la République mais qui nous permette, comme Plan les Ouates ou Meyrin-Satigny, d'obtenir des entreprises dynamiques et non pas des chômeurs.

Cela nous permettra d'offrir des places de travail intéressantes à nos jeunes et à notre population, cela nous permettra aussi d'avoir plus de moyen pour améliorer notre cadre de vie, que cela soit au niveau de la petite enfance ou à celui de nos aînés.

Nous vous souhaitons, habitants de la commune de Vernier, une bonne et heureuse année 2006 et nous espérons y contribuer par notre engagement politique en votre faveur.

Pour le comité de l'A.R.V.
J.-Claude Huggel
Secrétaire

INVITATION



Découvrez l'artiste: www.artnet.ch

La Banque Raiffeisen Genève Ouest accueille dans son agence de Vernier

Les peintures et gravures de

Renée Furrer

Exposition du 17 janvier au 21 avril 2006

Et invite la population de Vernier au vernissage qui aura lieu
le mardi 17 janvier dès 17h.30

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier
Route de Vernier 184
1214 Vernier
Tél. 022 930 91 91



Echo des clubs d'aînés

Une accueillante maisonnette va disparaître !



Elle est sise au n°6 du chemin de Champ-Claude et, depuis le 1^{er} septembre 1977, elle a été mise à la disposition du Club des aînés de Vernier-Village par la Commune qui l'a acquise et plantée-là.

Fondé en 1974, le club vivait dans un appartement vers la route de Peney et, grâce aux autorités de l'époque, il a pu dans ce local bienvenu, développer ses activités allant du bricolage aux jeux de société divers et, en bonne saison, bénéficier du terrain de pétanque. De nombreux repas y ont été organisés, à part les excursions, et la célébration de l'Escalade et de Noël ont été, chaque année, le fait de réjouissances très appréciées, tout

comme l'Assemblée générale annuelle souvent suivie du partage de la couronne des Rois.

Depuis une dizaine d'années, le club a reçu l'autorisation de louer son local, à prix modique, à de nombreux Verniolans enchantés de l'aubaine qui leur permettait de recevoir à l'aise leurs amis à l'occasion d'anniversaires le plus souvent, ce qui s'avérait impossible dans un appartement. Les recettes de ces locations ont été entièrement dévolues au financement partiel des excursions à raison d'environ un tiers du prix coûtant, ce qui, pour les membres, les rendaient plus accessibles en leur permettant d'y participer plus aisément.

Toutes ces années riches en événements vont rester des souvenirs puisque ce local va être démoli au début de l'an prochain pour faire place à un complexe immobilier qui englobera également l'Ecole allemande de Genève désirant regrouper toutes ses classes en un seul lieu. Un nouveau local, parfaitement adapté, nous a été réservé dans une future construction à Poussy et, dès l'achèvement de celle-ci, nous en prendrons possession en vous informant tout comme nous le faisons aujourd'hui pour un départ regretté.

Entre temps, dès février 2006, la Maison Chauvet-Lullin accueillera nos activités, aux mêmes jours et heures, et la buvette des Ranches nos repas mensuels, ceci probablement jusqu'à l'été compris. Nous nous efforcerons de maintenir efficacement le club, cher à nos aînés, malgré une trésorerie quelque peu amputée, et nous encourageons tous les aînés du village à nous soutenir par une présence ponctuelle et, pourquoi pas, même accrue.

C'est un renouveau qui se prépare et il ne faut pas le rater !

Le Comité

Fermetures de fin d'année

■ Club de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Fermé du 22 décembre 2005
au 9 janvier 2006.
Réouverture le 10 janvier.
Réunions les mardi, mercredi,
jeudi de 14h15 à 17h15

■ Club des Libellules

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Fermé du 22 décembre 2005
au 5 janvier 2006.
Réouverture le 6 janvier.
Réunions les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Fermé du 22 décembre 2005
au 5 janvier 2006.
Réouverture le 6 janvier.
Réunions les mardi, mercredi et
vendredi de 14h à 17h

■ Club de Vernier-Village

Ch. de Champ-Claude 6
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Fermé du 26 décembre 2005
au 9 janvier 2006.
Réouverture le 10 janvier.
Réunions les mercredi et ven-
dredi de 13h30 à 17h

La fin de l'année à l'ABARC

Du 14 au 23 décembre 2005

A L'ABARC (rte de Vernier 151)

Le mercredi de 14h à 22h (avec repas
du soir)

Le samedi de 14h à 19h

Au BARAC (Via Coisson)

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 20h

Mercredi 21 décembre

Repas spécial Noël (le soir)

VACANCES SCOLAIRES

Pas d'accueil libre à l'ABARC et au
BARAC du samedi 24 décembre 2005
au lundi 9 janvier 2006.

Plusieurs activités en extérieures sont
prévues durant ces deux semaines, se
renseigner auprès des animateurs de
L'ABARC.

Ouverture de l'accueil libre le mardi
10 janvier au BARAC de 17h à 20h

Bonnes vacances et bonnes fêtes de
fin d'année.

L'autoroute s'entretient

Construit il y a 20 ans, le tronçon
Aéroport de l'autoroute de
contournement de Genève néces-
site des travaux d'entretien et
d'adaptation aux nouvelles normes.

Les travaux se dérouleront en 2006
et 2007. Sur l'autoroute, la circu-
lation sera assurée sur 2 x 2 voies,
moyennant diverses modifications
temporaires.

D'avance, nous vous remercions
de votre compréhension.

Etat de Genève, DAEL, Direction
du génie civil

Contact : Marie-Pierre Zwahlen,
tél +41(0)22 327 46 50 e-mail
marie-pierre.zwahlen@etat.ge.ch

Pour en savoir plus: tél 163 et
www.autoroute-aeroport.ch

Moins de voitures, plus de fluidité
avec www.covoiturage.ch



*UNE sélection de bons crus
pour les fêtes!*



9.90
au lieu de 12.90

Pinot Noir du Valais
AOC Saint-Léonard
Domaine des Virets
75 cl



9.90
au lieu de 12.90

Château Cardaillan
Graves AC
75 cl



33.90
au lieu de 36.90

Champagne
Moët & Chandon, brut
75 cl



16.90
au lieu de 19.90

Champagne
Charles Bertin, brut
75 cl



29.90
au lieu de 34.90

Champagne
Mumm, brut
75 cl



38.90
au lieu de 41.90

Champagne
Veuve Clicquot, brut
75 cl



6.50
au lieu de 9.50

Codorniu Clasico,
semi-seco
75 cl



9.90
au lieu de 12.90

Martini Vino
Spumante, brut
75 cl



13.50
au lieu de 15.50

Champagne
Charles Bertin, brut
37,5 cl
Champagne
Charles Bertin,
demi-sec
37,5 c l

Coop ne vend pas de vin aux
jeunes de moins de 16 ans.

Offres valables jusqu'au
samedi 31 décembre 2005.

Partageons Noël

Le 24 décembre 2005
au Foyer protestant du Lignon
Derrière le centre commercial

Apéro dès 19h
Repas dès 20h
Célébration œcuménique des
familles à 18h à l'église de
l'Epiphanie

Ouvert à tous, Gratuit
Venez fêter avec nous !

Renseignements
078 673 30 34

Association des intérêts de Vernier-Village (AIVV)

Lors de sa dernière assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 2005, les membres de l'AIVV ont élu un nouveau comité formé de 6 personnes.

Il s'agit de : Mme Marianne Kubicek-Rieser (Trésorière)
Mme Françoise Meyer-Trottet
Mme Claire-Lise Vollmer
M. Jean-François Bouvier (Président)
M. Jean-Charles Dumonthay
M. Georges Krebs

Les membres de ce nouveau comité sont convaincus que face au nombre sans cesse croissant de projets en cours de réalisation ou d'étude dans cette partie de la commune, sans oublier les aménagements nécessai-

res au bien-être et à la sécurité des habitants, il est impératif que ces derniers soient informés avant que les autorités politiques communales aient arrêté leurs décisions finales.

Le comité de l'AIVV, chaque fois que cela sera nécessaire, informera ses membres et, si nécessaire, se fera leur porte-parole auprès des autorités.

A l'approche de la fin de l'année, le comité vous souhaite à toutes et tous d'excellentes Fêtes.

AIVV - CP 434 - 1214 Vernier
Cotisation annuelle CHF 15.- par membre

Le Comité

Concert de Noël

Des élèves et professeurs de l'école de musique de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, agrémenté de contes

Samedi 17 décembre 2005 à 17h
au Temple protestant de Vernier,
3, chemin de Sales.

Entrée gratuite. Collecte et verrière à la fin du concert

Parution du 3ème numéro de GVAEnvironnement

Le 3^e numéro de GVAEnvironnement, le bulletin d'information environnementale pour les riverains de l'Aéroport International de Genève, paraît au début du mois de décembre. Il traite des trajectoires aériennes.

Ce bulletin est distribué aux autorités, mairies, associations et sociétés concernées ainsi qu'aux abonnés. Conformément à ce qui avait été annoncé, GVAEnvironnement n'est plus

envoyé à tous les ménages des communes riveraines de l'Aéroport.

Si vous êtes intéressés à le recevoir gratuitement par courrier électronique ou postal, abonnez-vous sur le site Internet : www.gva.ch (rubrique environnement/contact),

par courriel: environnement@gva.ch ou par courrier :

Aéroport International de Genève, division environnement et affaires juridiques, CP 100, 1215 Genève 15.

Les acteurs de la solidarité internationale se présentent à Vernier

Du 7 au 11 septembre dernier, la commune de Vernier a vibré aux rythmes des musiques du monde dans le cadre du Swiss world music festival. Manu di Bango, Olodum et Musafir sont quelques unes des têtes d'affiches qui ont ponctué cette première édition du festival.

De nombreux stands proposant nourriture, boissons et artisanat du monde étaient présents sur le site. Grâce à l'initiative et au soutien de la commune de Vernier, la Fédération genevoise de coopération (FGC) a pu montrer au public le travail effectué par huit de ses associations membres. Sous la tente FGC, le passant pouvait venir s'informer sur des projets de développement, mieux connaître certains produits du commerce équitable ou encore consulter de nombreuses publications sur le thème de la solidarité Nord-Sud.¹ Le but de cet espace mis à disposition gratuitement par la commune était de sensibiliser et d'informer les visiteurs sur les questions de solidarité internatio-



nale tout en présentant le travail de la FGC et de ses associations. L'objectif était aussi de jeter un coup de projecteur sur les efforts et les actions entreprises par la commune dans le domaine de la coopération au développement.

Pour la FGC, ce type d'événement est important car il permet de donner vie et vitalité au réseau en renforçant les

liens entre nos associations membres et surtout il permet de présenter à la population les actions menées grâce à l'appui des collectivités publiques. De plus, le travail en commun avec la commune de Vernier, qui est très engagée en faveur de la solidarité internationale, a permis de renforcer davantage les excellentes relations entre la FGC et Vernier. En ce sens, les deux entités ont entamé des discussions pour mettre sur pied un contrat de partenariat qui s'inscrirait dans la durée et viendrait confirmer la détermination de la commune à oeuvrer pour un monde plus juste et plus équitable.

Féd. genevoise de coopération



¹ Magasins du Monde, Jardins de Coccagne, Horizon Genève, Enfants du Monde, Traditions pour Demain, Oikocrédit, Centre Europe Tiers-Monde et le Groupe de réalisations et d'animation pour le développement ont tenu des stands sous la tente FGC-commune de Vernier.

Le «Village des petits» ou comment les enfants font leur festival

Avec le soutien de la Commune de Vernier et ses services, l'association Project, qui a pour mission le placement professionnel en entreprises de personnes mentalement handicapées a eu le plaisir de mettre sur pied le « Village des Petits », dans la salle de gymnastique de l'école des Ranches II, lors de la première édition du Swiss World Music Festival, qui s'est tenue du 7 au 11 septembre 2005.

Cette manifestation était l'occasion rêvée de faire connaître Project, de transmettre aux festivaliers les valeurs de l'association, telles que le

respect de la personne, la prise en compte de son individualité et son implication dans la communauté, mais aussi et surtout de permettre aux usagers de Project de témoigner de leurs compétences, dans un contexte professionnel ouvert à un large public.

Plus de 350 enfants présents

Cinq jours de festivités musicales résumées, pour ce qui est du Village des Petits, à l'accueil de plus de 350 enfants répartis dans les ateliers contes, maquillage, musique, ainsi

que dans l'espace garderie.

Les activités proposées, ainsi que le stand d'information étaient animés par les usagers et professionnels de l'association, ainsi que par des bénévoles.

L'opportunité de travailler de manière extraordinaire a permis à chacun des protagonistes d'élargir son univers et de découvrir de nouvelles manières d'aborder le travail. Ces journées ont été riches en échanges constructifs, tant avec les enfants et leurs parents, qu'avec les différents partenaires et organisateurs.



Que ces découvertes et ces enrichissements mutuels soient encore plus forts lors de la deuxième édition du Swiss World Music Festival, tel est le vœu de l'association Project.

Association Project
Place du Marché 20
1227 Carouge
Tél. 022 343 20 27
www.project-ge.ch

*Les Autorités de la
Commune de Vernier*

vous souhaitent

d'excellentes fêtes et

vous adressent leurs

meilleurs voeux pour

l'année 2006